

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|------------------|-----------------------------|
| Forme du produit | : Mélange |
| Nom commercial | : Finixa apprêt blanc 400ml |
| UFI | : 77C7-9H67-AP9N-YV7R |
| Code du produit | : TSP 140 |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

| | |
|-------------------------------------|--|
| Catégorie d'usage principal | : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs |
| Utilisation de la substance/mélange | : Coating solution |

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur

Chemical Europe NV
Baarbeek, 2
2070 Zwijndrecht
T +32 (0) 3 234 87 80 - F +32 (0) 3 234 87 89
info@chemicar.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32 (0) 3 760 08 09

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

| | |
|---|-----------|
| Aérosol, catégorie 1 | H222;H229 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 | H319 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques | H336 |
| Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2 | H411 |

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Contient :

butanone; éthylméthylcétone; acétone; propan-2-one; propanone; acétate de n-butyle; acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Mentions de danger (CLP) :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.
H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Conseils de prudence (CLP)

- H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- : P501 - Éliminer le contenu/réceptier dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 122 °F, 50 °C.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P260 - Ne pas respirer les aérosols.
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
- : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208 - Contient Fatty acids, C18-unsatd, trimers, compds. with oleylamine. Peut produire une réaction allergique.
- : Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.
Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148).

Phrases EUH

Phrases supplémentaires

Réglementation des pays nordiques

Danemark

Code MAL : 4-1

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

butanone; éthylméthylcétone

Composant

butanone; éthylméthylcétone(78-93-3)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|----------------|--|---------|---|
| diméthyl éther | N° CAS: 115-10-6 N° CE: 204-065-8 N° Index: 603-019-00-8 | 25 – 50 | Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas |

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|--|--|------------|---|
| butanone; éthylméthylcétone | N° CAS: 78-93-3 N° CE: 201-159-0 N° Index: 606-002-00-3 | 10 – 25 | Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 |
| acétone; propan-2-one; propanone | N° CAS: 67-64-1 N° CE: 200-662-2 N° Index: 606-001-00-8 | 10 – 25 | Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 |
| acétate de n-butyle | N° CAS: 123-86-4 N° CE: 204-658-1 N° Index: 607-025-00-1 | 2,5 – 10 | Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 |
| bis(orthophosphate) de trizinc | N° CAS: 7779-90-0 N° CE: 231-944-3 N° Index: 030-011-00-6 | 2,5 – 10 | Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 |
| acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle | N° CAS: 108-65-6 N° CE: 203-603-9 N° Index: 607-195-00-7 | 1 – 2,5 | Flam. Liq. 3, H226 |
| Fatty acids, C18-unsatd., trimers, compds. with oleylamine | N° CAS: 147900-93-4 | 0,1 – 1 | Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 |
| Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition — non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 °C (entre 275 et 410°F).] | N° CAS: 64742-95-6 N° CE: 265-199-0 N° Index: 649-356-00-4 | 0,1 – 0,25 | Carc. 1B, H350 Muta. 1B, H340 Asp. Tox. 1, H304 |

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Pas d'effet d'irritation.
- Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. de la poudre d'extinction. du dioxyde de carbone (CO2). Mousse résistant à l'alcool.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Respirateur agréé.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter un vêtement de protection approprié. Eloigner le public.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le public.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Veiller à une ventilation adéquate.

Procédés de nettoyage : Ne pas rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7. RUBRIQUE 8. RUBRIQUE 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas percer ou brûler, même après usage. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Ne pas fermer le récipient hermétiquement aux gaz. Stocker dans un récipient fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

diméthyl éther (115-10-6)

UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)

| | |
|-----------|---------------|
| Nom local | Dimethylether |
|-----------|---------------|

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

| diméthyl éther (115-10-6) | |
|---|--|
| IOEL TWA | 1920 mg/m ³ |
| Référence réglementaire | COMMISSION DIRECTIVE 2000/39/EC |
| Belgique - Valeurs Limites d'exposition professionnelle | |
| Nom local | Oxyde de diméthyle # Dimethylether |
| OEL TWA | 1920 mg/m ³ |
| OEL TWA [ppm] | 1000 ppm |
| Référence réglementaire | Koninklijk besluit/Arrêté royal 11/05/2021 |
| acétone; propan-2-one; propanone (67-64-1) | |
| UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL) | |
| Nom local | Acetone |
| IOEL TWA | 1210 mg/m ³ |
| Référence réglementaire | COMMISSION DIRECTIVE 2000/39/EC |
| Belgique - Valeurs Limites d'exposition professionnelle | |
| Nom local | Acétone # Aceton |
| OEL TWA | 594 mg/m ³ |
| OEL TWA [ppm] | 246 ppm |
| OEL STEL | 1187 mg/m ³ |
| OEL STEL [ppm] | 492 ppm |
| Référence réglementaire | Koninklijk besluit/Arrêté royal 11/05/2021 |

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Retirer les vêtements contaminés. Wash hands before breaks and after work. Ne pas inhaler le gaz/la vapeur/les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables (EN 166)

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

| Protection oculaire | | | |
|----------------------|---------------------|------------------|--------|
| Type | Champ d'application | Caractéristiques | Norme |
| Lunettes de sécurité | | | EN 166 |

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

| Protection de la peau et du corps | |
|-----------------------------------|----------|
| Type | Norme |
| | EN 13034 |

Protection des mains:

Wear gloves according to EN374 resistant to the solvent(s) in use. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Dans la mesure où le produit est constitué de plusieurs substances, la durabilité du matériau des gants ne peut pas être estimée et doit être testée avant utilisation. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant

| Protection des mains | | | | | |
|-----------------------------|--------------------------|--------------------------------------|----------------|-------------|------------|
| Type | Matériau | Perméation | Épaisseur (mm) | Pénétration | Norme |
| Gants en caoutchouc nitrile | Caoutchouc nitrile (NBR) | 5 (> 240 minutes), 6 (> 480 minutes) | >0.5 | | EN ISO 374 |

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

| Protection des voies respiratoires | | | |
|---|---|--------------------------|-------|
| Appareil | Type de filtre | Condition | Norme |
| Filtres à gaz | Filtre AX (marron) | Exposition à court terme | |
| Appareil de protection respiratoire autonome isolant (SCBA) | Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives | Exposition à long terme | |

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|--|
| État physique | : Gazeux |
| Couleur | : blanc. |
| Apparence | : Aérosol. |
| Odeur | : caractéristique. |
| Seuil olfactif | : Pas disponible |
| Point de fusion | : Non applicable |
| Point de congélation | : Non applicable |
| Point d'ébullition | : -24,8 °C |
| Inflammabilité | : Non auto-inflammable |
| Propriétés explosives | : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. |
| Limites d'explosivité | : Pas disponible |

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

| | |
|--|---|
| Limite inférieure d'explosion | : 1,5 vol % |
| Limite supérieure d'explosion | : 18,6 vol % |
| Point d'éclair | : -42 °C |
| Température d'auto-inflammation | : 235 °C |
| Température de décomposition | : Pas disponible |
| pH | : Non applicable |
| Viscosité, cinématique | : Non applicable |
| Solubilité | : Pratiquement non miscible. Solvant organique:75.1% |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) | : Pas disponible |
| Pression de vapeur | : 5200 hPa |
| Pression de vapeur à 50°C | : Pas disponible |
| Masse volumique | : 0,888 g/cm ³ |
| Densité relative | : Non applicable |
| Densité relative de vapeur à 20°C | : Pas disponible |
| Caractéristiques d'une particule | : Non applicable |

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

| | |
|----------------|--------------------------|
| Teneur en COV | : 667 g/l VOC-CH: 75,11% |
| Contenu solide | : |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée supplémentaire.

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

| | |
|--|--|
| Toxicité aiguë (orale) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (Inhalation) | : Non classé |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Cancérogénicité | : Non classé |

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

butanone; éthylméthylcétone (78-93-3)

| | |
|---|--|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
|---|--|

acétone; propan-2-one; propanone (67-64-1)

| | |
|---|--|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
|---|--|

acétate de n-butyle (123-86-4)

| | |
|---|--|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
|---|--|

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Butanone

11.2.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Toxique pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Finixa apprêt blanc 400ml

| | |
|------------------------------|---------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Facilement biodégradable. |
|------------------------------|---------------------------|

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Voir la rubrique 11.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Également toxique pour les poissons et les planctons dans les plans d'eau.

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|---|
| Législation régionale (déchets) | : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas refouler à l'égout. |
| Recommandations pour le traitement du produit/emballage | : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. |
| Code HP | : HP3 - "Inflammable": – déchet liquide inflammable: déchet liquide ayant un point d'éclair inférieur à 60 °C ou déchet de gazoles, carburants diesel et huiles de chauffage légères dont le point d'éclair est > 55 °C et ≤ 75 °C; – déchet solide ou liquide pyrophorique inflammable: déchet solide ou liquide qui, même en petites quantités, est susceptible de s'enflammer en moins de cinq minutes lorsqu'il entre en contact avec l'air. – déchet solide inflammable: déchet solide qui est facilement inflammable, ou qui peut provoquer ou aggraver un incendie en s'enflammant par frottement. – déchet gazeux inflammable: déchet gazeux inflammable dans l'air à 20 °C et à une pression normale de 101,3 kPa; – déchet hydroréactif: déchet qui, au contact de l'eau, dégage des gaz inflammables en quantités dangereuses; – autres déchets inflammables: aérosols inflammables, déchets auto-échauffants inflammables, peroxydes organiques inflammables et déchets autoréactifs inflammables. HP4 - "Irritant – irritation cutanée et lésions oculaires": déchet pouvant causer une irritation cutanée ou des lésions oculaires en cas d'application. HP14 - "Écotoxique": déchet qui présente ou peut présenter des risques immédiats ou différés pour une ou plusieurs composantes de l'environnement. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN

| ADR | IMDG | IATA | ADN |
|---|---|--|---|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification | | | |
| UN 1950 | UN 1950 | UN 1950 | UN 1950 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | | | |
| | Non applicable | Non applicable | |
| Description document de transport | | | |
| UN 1950 , 2.1, (D), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT | UN 1950 , 2.1, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT | UN 1950 , 2.1, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS | UN 1950 , 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | | | |
| 2.1 | 2.1 | 2.1 | 2.1 |
| | | | |
| 14.4. Groupe d'emballage | | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | | | |
| Dangereux pour l'environnement: Oui | Dangereux pour l'environnement: Oui Polluant marin: Oui | Dangereux pour l'environnement: Oui | Dangereux pour l'environnement: Oui |

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

| ADR | IMDG | IATA | ADN |
|--|------|------|-----|
| Pas d'informations supplémentaires disponibles | | | |

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

| | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| Règlement du transport (ADR) | : Soumis aux dispositions |
| Code de classification (ADR) | : 5F |
| Quantités limitées (ADR) | : 1I |
| Quantités exceptées (ADR) | : E0 |
| Code de restriction en tunnels (ADR) | : D |

Transport maritime

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Quantités limitées (IMDG) | : 1 L |
| Quantités exceptées (IMDG) | : E0 |
| N° FS (Feu) | : F-D |
| N° FS (Déversement) | : S-U |
| Arrimage et manutention (Code IMDG) | : SW1, SW22 |
| Tri (IMDG) | : SG69 |

Transport aérien

Aucune donnée disponible

Transport par voie fluviale

| | |
|------------------------------|------|
| Code de classification (ADN) | : 5F |
|------------------------------|------|

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

| Liste de restriction de l'Union européenne (annexe XVII de REACH) | |
|---|---|
| Code de référence | Applicable sur |
| 3. | butanone; éthylméthylcétone ; acétone; propan-2-one; propanone ; acétate de n-butyle |
| 3(a) | butanone; éthylméthylcétone ; acétone; propan-2-one; propanone ; acétate de n-butyle |
| 3(b) | butanone; éthylméthylcétone ; acétone; propan-2-one; propanone |
| 40. | diméthyl éther ; butanone; éthylméthylcétone ; acétone; propan-2-one; propanone ; acétate de n-butyle |

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Directive COV (2004/42/CE, composés organiques volatils)

Teneur en COV : 667 g/l VOC-CH: 75,11%

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Contient une ou plusieurs substances listées dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

ANNEXE II PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS À DÉCLARER

Liste des substances en tant que telles, ou présentes dans des mélanges ou substances, au sujet desquelles les transactions suspectes ainsi que les disparitions importantes et les vols importants doivent être signalés dans un délai de 24 heures,

| Nom | N° CAS | Code de la nomenclature combinée (NC) | Code de la nomenclature combinée pour un mélange sans constituants qui détermineraient une classification sous un autre code NC |
|---------|---------|---------------------------------------|---|
| Acétone | 67-64-1 | 2914 11 00 | ex 3824 99 92 |

Veuillez consulter la page https://home-affairs.ec.europa.eu/policies/internal-security/counter-terrorism-and-radicalisation/protection/legislation-chemicals-used-home-made-explosives_en

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Contient une ou plusieurs substances listées dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

| Nom | Dénomination NC | N° CAS | Code CN | Catégorie | Limite | Annexe |
|-------------------|-----------------|---------|------------|-------------|--------|----------|
| Méthyléthylcétone | Butanone | 78-93-3 | 2914 12 00 | Catégorie 3 | | Annexe I |
| Acétone | | 67-64-1 | 2914 11 00 | Catégorie 3 | | Annexe I |

15.1.2. Directives nationales

France

| Maladies professionnelles | |
|---------------------------|--|
| Code | Description |
| RG 84 | Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers de glycol ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde |

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1).
Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

Pays-Bas

Waterbevaarlijkheid : 6 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition — non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 °C (entre 275 et 410°F).] est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen : Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition — non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 °C (entre 275 et 410°F).] est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Classe de danger d'incendie : Classe I-1
Unité de stockage : 1 litre
Remarques concernant la classification : F+ <Aerosol 1>; Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies
Réglementations nationales danoises : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs
Les exigences des Autorités danoises pour l'environnement de travail relatives à l'utilisation de carcinogènes dans le cadre professionnel doivent être respectées lors de l'utilisation et de l'élimination

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

| Texte intégral des phrases H et EUH: | |
|--------------------------------------|--|
| Aquatic Acute 1 | Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1 |
| Aquatic Chronic 1 | Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1 |
| Asp. Tox. 1 | Danger par aspiration, catégorie 1 |
| Carc. 1B | Cancérogénicité, catégorie 1B |
| EUH066 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| EUH208 | Contient Fatty acids, C18-unsatd, trimers, compds. with oleylamine. Peut produire une réaction allergique. |
| Eye Irrit. 2 | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 |
| Flam. Gas 1A | Gaz inflammables, catégorie 1A |
| Flam. Liq. 2 | Liquides inflammables, catégorie 2 |
| Flam. Liq. 3 | Liquides inflammables, catégorie 3 |
| H220 | Gaz extrêmement inflammable. |
| H222 | Aérosol extrêmement inflammable. |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H229 | Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| H340 | Peut induire des anomalies génétiques. |
| H350 | Peut provoquer le cancer. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Muta. 1B | Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 1B |

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

| Texte intégral des phrases H et EUH: | |
|--------------------------------------|---|
| Press. Gas | Gaz sous pression |
| Skin Irrit. 2 | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2 |
| Skin Sens. 1 | Sensibilisation cutanée, catégorie 1 |
| STOT SE 3 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques |

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.